



Négociations 2 Annuelles 0 Obligatoires 1 8

We Want it **N.A.O** !

La Direction d'AF convoque les Organisations Syndicales Représentatives dans l'Entreprise les 23 et 26 janvier prochain dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

Nous avons doré et déjà transmis nos revendications à M.GATEAU, notre DG-RH. Dans ce courrier, nous lui avons également fait part de notre mécontentement sur le choix du calendrier sur des dates aussi avancées. Les résultats qui seront publiés mi-février restent un indicateur important pour des négociations salariales. Le cadencement et la masse de travail qui nous attendent pour ce premier trimestre ne justifient pas ce choix de calendrier qui aurait pu suivre un autre ordre parmi les nombreuses réunions et négociations à venir. Particulièrement, les facilités de transport pour lesquelles nous rappelons l'importance d'aboutir.

Le contexte :

- **gel des salaires** depuis **2011**
- **l'inflation** cumulée entre 2011 et 2017 a été de **7,2 %**
- **l'année 2017 s'annonce comme une année exceptionnelle pour Air France** après avoir publié un bénéfice d'exploitation de 1,022 milliard d'euros au troisième trimestre et de 1,375 milliard d'euros au cours des neufs premiers mois de l'année [résultats Groupe AF-KLM].
Les résultats d'exploitation dépasseront le record de bénéfice réalisé en 2007-2008.

Nous revendiquons :

- une augmentation générale des salaires de **200€ mensuels**
- une augmentation de la P.U.A de **500 €**
- **une réévaluation des IKV** indexée sur l'augmentation du prix du carburant
- nous rappelons que **des mesures fortes sont attendues** par toutes les catégories de personnels **concernant les facilités de transport**

